**Droit de douane sur l’aluminium**

Donald Trump veut à nouveau imposer l'aluminium brut canadien, à hauteur de 10%, a-t-il fait savoir le 6 août. En réponse, le Canada a promis des représailles alors que les tensions s'intensifiaient entre les proches alliés quelques semaines seulement après l'entrée en vigueur d'un nouvel accord commercial continental entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.

Le Bureau du représentant américain au commerce a déclaré que les droits de douane de 10% s'appliquent à l'aluminium brut non allié produit dans les fonderies.

La vice-première ministre canadienne Chrystia Freeland a déclaré que les droits de douane porteraient préjudice aux travailleurs et aux économies régionales déjà touchées par la pandémie de coronavirus et a promis qu'Ottawa prendrait des mesures de rétorsion comme en 2018, lorsque Trump a imposé pour la première fois des mesures punitives sur l'acier et l'aluminium canadiens.

La Chambre de commerce américaine a pour sa part qualifié cette initiative de "pas dans la mauvaise direction", qui entraînerait une augmentation des coûts pour les entreprises et les consommateurs.